

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 23 Mars 2016

Objet de la délibération : Approbation du compte de Gestion 2015

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 2 mars 2016

Nombre de Conseillers Syndicaux : 86

En exercice : 86

Présents : 54

Pouvoirs : 0

Excusés : 18

Votants : 53

L'an deux mille seize, le 23 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Gassin, au sein du foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
BANDOL	Mme BOURON Valérie
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – M. BASSO Charles
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme REINA Béatrice
CARCES	Mme DONADU Joëlle
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc – Mme GAUTHIER Sylvie
EVENOS	M. DEMARLIER Alain
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M. MICHEL Pierre
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme SOLER Béatrice
LA CROIX VALMER	M. NONJARET Yves
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique – Mme GAMBA Mireille
LA GARDE FREINET	Mme DUCONGE BORIE Nicole – Mme DEPLAINE Virginie
LA LONDE LES MAURES	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M. VIZIALE Jean-Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M. DARMUZEY Alain
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore
OLLIIOULES	Mme BESSON Carine – M. RIGHI Dominique
PIERREFEU	M. LAVAL Christian
PUGET-VILLE	Mme FROGER Geneviève
RAMATUELLE	Mme TRUC Odile – Mme AMIEL Patricia
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SAINT TROPEZ	Mme ISNARD Evelyne
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine

TOURRETTES	Mme GAUBERTI Anne-Marie
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BANDOL	Mme BOURGEOIS Ginette
NANS LES PINS	Mme GASTEL Christine
PIERREFEU	M. BIGARE Marc
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENGLO Jocelyne

Délégués Suppléants sans voix délibérative	
GASSIN	M. GIRAUD Philippe

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Absences Excusées	
BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane
CARCES	Mme EINAUDI Nadine
FAYENCE	Mme BOULARD Virginie
FIGANIERES	Mme AUBOIN-LEROY Chantal
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe – Mme HURAUT Catherine
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONTILLY Bettina
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
PIGNANS	M. HAY André – M. BASTIANELLI Jean-Pierre
SAINT CYR	Mme MANFREDI Christine
SAINT MANDRIER	Mme DEMIERRE Colette
SAINT ZACHARIE	M. CASTINEL Louis – M. POLLOS Agnès
SOLLIES TOUCAS	Mme GUICHARD Sabel
SOLLIES VILLE	M. HUBERT Gilles
TOURVES	M. CORTESI Régis

Le secrétariat est assuré par *Mr Pellein Amick pour la Commune de Thoronet*

-Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour	53
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 23 Mars 2016 à Gassin

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Mme Jacqueline REGNAUD

